

GRAND BELFORT COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Extrait du registre des délibérations du conseil communautaire

Objet de la délibération

SÉANCE DU 8 FÉVRIER 2024

N° 2024-9

Adoption des Budgets
Primitifs 2024 du Grand
Belfort - Budget
Principal, Budget Eau,
Budget Assainissement,
Budget Zone Artisanale
Les Errues

Le 8 février 2024, à 19h00, les membres du Conseil, dont le nombre en exercice est de 96, régulièrement convoqués, se sont réunis salle Olivier Barillot, située au 1er étage de l'annexe de l'hôtel de ville et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, rue Frédéric Auguste Bartholdi, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Président.

Etaient présents :

M. Damien MESLOT, Mme Maryline MORALLET, M. Alexandre MANÇANET, M. Rafaël RODRIGUEZ, Mme Delphine MENTRÉ, Mme Florence BESANCENOT, M. Jacques BONIN, Mme Loubna KETFI-CHARIF, M. Philippe CHALLANT, M. Alain PICARD, M. Stéphane GUYOD, M. Pierre CARLES, M. Thierry BESANÇON, Mme Françoise RAVEY, M. Pierre FIETIER, Mme Marianne DORIAN, M. Miltiade CONSTANTAKATOS, M. Joseph ILLANA, M. Arnaud MIOTTE, M. Laurent DEMESY,

Andelnans : M. Bernard MAUFFREY, **Angeot** : M. Michel NARDIN, **Argiésans** : M. Roger LAUQUIN, **Autrechène** : Mme Corinne AYMONIER, **Banvillars** : M. Thierry PATTE, **Bavilliers** : Mme Josiane HAASZ-JUILLARD, **Belfort** : M. Sébastien VIVOT, M. Tony KNEIP, Mme Rachel HORLACHER, Mme Charlène AUTHIER, M. Jean Marie HERZOG, Mme Marie STABILE, M. Yves VOLA, Mme Marie-Thérèse ROBERT, Mme Nathalie BOUDEVIN, M. Brice MICHEL, Mme Latifa GILLIOTTE, M. David DIMEY, Mme Corinne CASTALDI, M. Nikola JELICIC, M. François BORON, M. Philippe LEGROS, M. Olivier BLOCH, M. René SCHMITT, Mme Annie BAULAY, Mme Samia JABER, M. Bastien FAUDOT, **Bermont** : M. Pascal GROSJEAN, **Bethonvilliers** : M. Alain TRITTER, **Charmois** : M. Julien PLUMELEUR, **Châtenois-les-forges** : Mme Marie-Josée BAILLIF, M. Florian BOUQUET, **Chèvremont** : M. Jean-Paul MOUTARLIER, **Cravanche** : Mme Anne-Claude TRUONG, **Danjoutin** : Mme Martine PAULUZZI, M. Pierre GOBERT, **Denney** : Mme Dorothee FERNANDEZ, **Dorans** : M. Daniel SCHNOEBELEN, **Eguenigue** : M. Gérard PAYROU, **Essert** : M. Dominique JEANNIN, **Fontenelle** : M. Jean-Claude MOUGIN, **Lacollonge** : M. Michel BLANC, **Menoncourt** : M. Michael JÄGER, **Montreux-chateau** : M. Michaël BRUN, **Offemont** : Mme Marie-Line CABROL, **Petit-croix** : Mme Isabelle SEGURA, **Phaffans** : Mme Christine BAINIER, **Roppe** : M. Jean-François ROUSSEAU, **Trévenans** : M. Pierre BARLOGIS, **Vétrigne** : M. Alain SALOMON, **Vézelois** : M. Roland JACQUEMIN.

M. Frédéric BLANC (suppléant de Mme Marie-Laure FRIEZ)

M. Pascal GAUMEZ (suppléant de Mme Marie-France BONNANS-WEBER)

Etaient absents :

M. Eric KOEBERLÉ Vice-président - mandataire : M. Laurent DEMESY Conseiller communautaire délégué

Mme Marie-France CEFIS Vice-présidente - mandataire : M. Arnaud MIOTTE Conseiller communautaire délégué

M. Samuel DEHMECHE Vice-président - mandataire : Mme Marianne DORIAN Conseillère communautaire déléguée

M. Bouabdallah KIOUAS Conseiller communautaire délégué - mandataire : M. Jean Marie HERZOG (Belfort)

Mme Evelyne CALOPRISCO (Belfort) - mandataire : M. Damien MESLOT Président

Mme Marie-Hélène IVOL (Belfort) - mandataire : M. Sébastien VIVOT (Belfort)

Mme Parvin CERF (Belfort) - mandataire : M. Tony KNEIP (Belfort)

Mme Mathilde REGNAUD (Belfort) - mandataire : M. René SCHMITT (Belfort)

Mme Edith PETEY (Buc) - mandataire : M. Alain TRITTER (Bethonvilliers)

M. Sylvain RONZANI (Larivière) - mandataire : M. Michel NARDIN (Angeot)

Mme Pascale GABILLOUX (Novillard) - mandataire : Mme Isabelle SEGURA (Petit-croix)

M. Jean-Pierre CNUUDE (Pérouse) - mandataire : M. Roland JACQUEMIN (Vézelois)

M. Olivier CHRETIEN (Reppe) - mandataire : M. Alexandre MANÇANET Vice-président

M. Gérald LORIDAT (Bavilliers)

Mme Marie-José FLEURY (Belfort)

M. Henri OSTERMANN (Cunelières)

M. Eric GILBERT (Éloie)

Mme Hafida BERREGAD (Essert)

M. Bernard GUERRE-GENTON (Lagrange)

M. Dominique RETAILLEAU (Offemont)

M. Bülent KILICPARLAR (Valdoie)
Mme Marie-Paule MERLET (Valdoie)
Mme Sabrina MALAPELLE (Valdoie)
Mme Marie-Laure FRIEZ Vice-présidente- suppléé(e)
Mme Marie-France BONNANS-WEBER (Urcerey) - suppléé(e)

Secrétaire de séance : M. Arnaud MIOTTE

La séance est ouverte à 19h00 et levée à 22h32.

Direction des Finances

Références : MM/RB/CN/DB/CM
Code matière : 7.1

Objet : Adoption des Budgets Primitifs 2024 du Grand Belfort - Budget Principal, Budget Eau, Budget Assainissement, Budget Zone Artisanale Les Errues

Le Budget Primitif 2024 du Grand Belfort, qui vous est présenté suite au Débat d'Orientation Budgétaire, a pour but de doter la collectivité des moyens nécessaires pour l'accomplissement de ses missions et la réalisation de ses projets. Il prévoit par conséquent les autorisations budgétaires en dépenses et en recettes.

Le montant total des crédits qu'il vous est proposé d'adopter s'élève à 165,5 millions d'euros investissement et fonctionnement confondus :

- Budget Principal :	127,5 millions d'euros,
- Budget Eau :	17,2 millions d'euros,
- Budget Assainissement :	20,7 millions d'euros,
- Budget du lotissement les Errues :	83 milliers d'euros,

Le présent rapport synthétise les propositions d'ouvertures de crédits figurant dans la maquette budgétaire. Il liste également l'attribution des subventions aux associations détaillées ci-après et figurant dans la maquette.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

DECIDE

d'adopter le Budget Primitif 2024 du Budget Principal de Grand Belfort et des Budgets Annexes de l'Eau, de l'Assainissement et du Lotissement Les Errues,

de voter les crédits par nature et pour chaque section au niveau du chapitre,

d'approuver la répartition des crédits de subventions dont la liste est annexée au document budgétaire et d'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer les conventions d'objectif et de moyen avec les associations et organismes, en fonction des seuils réglementaires ou des modalités de versement,

d'approuver les durées d'amortissements applicables et présentées dans la maquette,

de procéder à un vote distinct pour les associations qui comptent un membre du Conseil Communautaire, soit au sein de leur Conseil d'Administration, soit en qualité de salarié,

- Mme Delphine MENTRE, M. Alain PICARD, Mme Marie-Josée BAILLIF ne prennent pas part au vote concernant le Théâtre GRANIT,
- M. Nikola JELICIC, Mme Françoise RAVEY, Mme Corinne AYMONIER, M. Daniel SCHNOEBELEN ne prennent pas part au vote concernant l'Agence d'Urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB),
- M. Rafaël RODRIGUEZ, M. Arnaud MIOTTE, Mme Charlène AUTHIER, M. François BORON, M. Damien MESLOT ne prennent pas part au vote concernant l'Agence de développement économique Nord Franche-Comté (ADNFC),
- Mme Marianne DORIAN, M. Pierre GOBERT, Mme Anne-Claude TRUONG, M. Michaël BRUN ne prennent pas part au vote concernant Belfort Tourisme,

- Mme Delphine MENTRE ne prend pas part au vote concernant Viadanse,
- M. Eric KOEBERLE ne prend pas part au vote concernant l'ESTA,
- M. Damien MESLOT ne prend pas part au vote concernant Territoire de Musiques,
- M. Rafaël RODRIGUEZ ne prend pas part au vote concernant la Vallée de l'énergie,
- M. Rafaël RODRIGUEZ ne prend pas part au vote concernant Véhicule du futur,
- Mme Marie-Laure FRIEZ ne prend pas part au vote concernant ATMO.

d'autoriser le versement des participations et cotisations aux organismes auxquels la Grand Belfort est adhérent, selon les montants arrêtés par leurs organes délibérants,

d'autoriser le versement d'une participation de 350 000 € (trois cent cinquante mille euros) au SIFOU pour le financement de la nouvelle fourrière,

d'autoriser Monsieur le Président, conformément à la nomenclature M57, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chaque section, hors dépenses de personnel.

Pour	61	
Contre	4	Mme Mathilde REGNAUD, M. René SCHMITT, Mme Annie BAULAY, M. Bastien FAUDOT
Suffrages exprimés	65	
Abstentions	1	Mme Martine PAULUZZI
Ne prend pas part au vote	20	M. Damien MESLOT, Mme Marie-Laure FRIEZ, M. Rafaël RODRIGUEZ, Mme Delphine MENTRE, M. Eric KOEBERLE, M. Alain PICARD, Mme Françoise RAVEY, Mme Marianne DORIAN, M. Arnaud MIOTTE, M. Roger LAUQUIN, Mme Corinne AYMONTIER, Mme Charlene AUTHIER, M. Nikola JELICIC, M. François BORON, Mme Samia JABER, Mme Marie-Josée BAILLIF, Mme Anne-Claude TRUONG, M. Pierre GOBERT, M. Daniel SCHNOEBELEN, M. Michaël BRUN

Ainsi délibéré en l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le 8 février 2024 ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme
Le Président de la Communauté d'Agglomération
et par délégation
Le Directeur Général des services,



Jérôme SAINTIGNY

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage

Affiché le : 12 février 2024
Date de télétransmission : 12 février 2024
Identifiant de télétransmission : 090-200069052-20240208-lmc125076-BF-1-1

BUDGET PRINCIPAL

Le budget 2024 est voté en application de l'instruction budgétaire M57 conformément à la délibération 2021-150 du Conseil Communautaire du 9 décembre 2021.

1. L'équilibre général

L'équilibre global du budget principal s'établit à 127,5 millions d'euros comprenant les opérations réelles de la section de fonctionnement détaillées ci-après.

BALANCE FONCTIONNEMENT	2023	2024	ECART	%
Charges à caractère général	18 256 666	17 781 749	-474 917	-2,60%
Charges de personnel	20 970 000	22 118 000	1 148 000	5,47%
Reversements de fiscalité	24 558 045	24 699 045	141 000	0,57%
Autres charges de gestion (dont SDIS)	12 477 538	13 494 669	1 017 131	8,15%
Charges financières	1 384 000	1 513 000	129 000	9,32%
Charges exceptionnelles	80 000	80 000	0	0,00%
Dépenses réelles de fonctionnement	77 726 249	79 686 463	1 960 214	2,52%
hors reversements	53 168 204	54 987 418	1 819 214	3,42%
Impôts et taxes	16 973 329	24 947 480	7 974 151	46,98%
Fiscalité locale	45 493 582	39 545 071	-5 948 511	-13,08%
Dotations	18 870 466	19 405 795	535 329	2,84%
Produits des services	3 985 616	4 363 992	378 376	9,49%
Atténuation de charges	23 500	40 500	17 000	72,34%
Produits financiers	220 000	270 000	50 000	22,73%
Produits de gestion dont participation des budgets annexes	78 722	49 479	-29 243	-37,15%
Recettes réelles de fonctionnement	85 645 215	88 622 317	2 977 102	3,48%
Épargne brute	7 918 966	8 935 854	1 016 888	12,84%
Amortissement du capital de la dette bancaire	5 100 720	5 200 000	99 280	1,95%
Épargne nette	2 818 246	3 735 854	917 608	32,56%

L'épargne nette, telle qu'elle ressort des propositions qui vous sont faites, est en augmentation de 917 K€ en raison principalement de la hausse plus importante des recettes que des dépenses, et notamment de la baisse des charges à caractère général (diminution des dépenses d'énergie et des dépenses des déchets ménagers).

Les variations des postes « fiscalité locale » et « impôts et taxes » proviennent du changement d'imputation comptable de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE).

2. Les dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement proposées pour l'exercice 2024 s'élèvent à 79,6 M€. Elles se décomposent de la manière suivante :

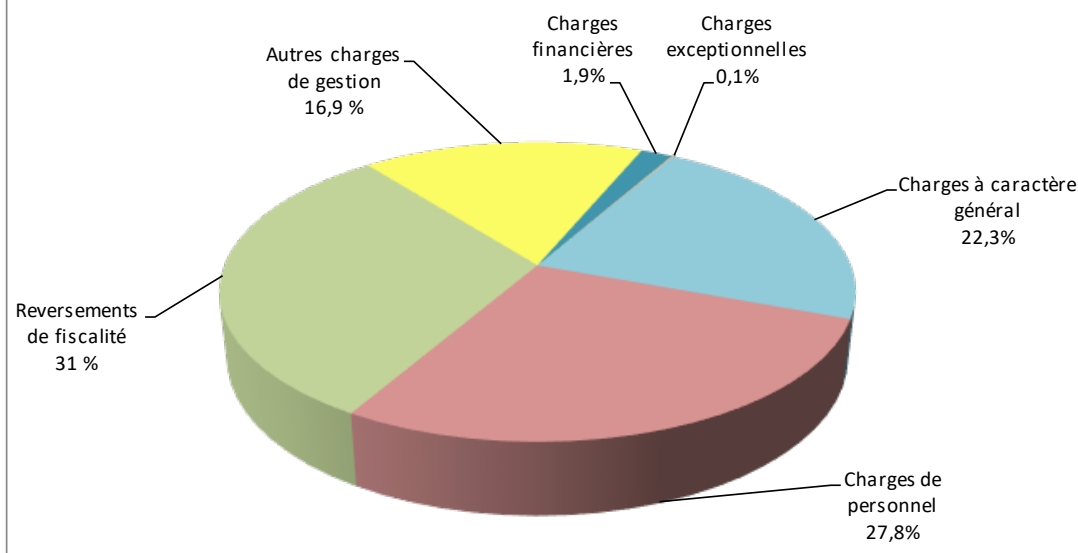
Dépenses réelles de fonctionnement

Dont Déchets Ménagers

2023	2024
77 726 249 €	79 686 463 €
15 546 700 €	15 447 712 €

Les dépenses réelles de fonctionnement augmentent de 1,9 M€ soit + 2,52 % par rapport au Budget Primitif 2023.

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement 2024



Charges à caractère général BP 2024 = 17 781 749 €
Diminution de 474 K€ par rapport au BP 2023
<u>Evolution principales :</u>
Energie - 380 K€
Coûts incinération - 813 K€
Coûts tri - 600 K€
Coût transport déchets + 350 K€
Coûts bio déchets + 270 K€
Hausse des assurances + 300 K€
Hausse coûts logiciels + 269 K€
Entretien réseaux pluviales + 120 K€
Accompagnement Copro + 94 K€

Charges de personnel BP 2024 = 22 118 000 €
Augmentation de 1 148 K€ par rapport au BP 2023
<u>Evolution principales :</u>
Dont + 492 K€ sur les déchets ménagers
Effets reports 2023 + 439 K€ dont impact créations de postes 2023, hausse du point de 1,5 %, augmentation IFSE.
Mesures 2024 + 416 K€ dont augmentation de 1 point CNRACL, hausse 5 pts d'indice

Autres charges de gestion BP 2024 = 13 494 669 € dont SDIS 6 434 704 €
Augmentation de 1 017 K€ par rapport au BP 2023
<u>Evolution principales :</u>
SDIS + 226 K€
SMGPAP + 203 K€
Riffs du Lion + 150 K€
Poignée d'image + 150 K€
CCI + 100 K€
CSNP Clinique Miotte + 60 K€
Granit + 30 K€
ASM Volley + 50 K€

➤ Les charges à caractère général :

Les charges à caractère général diminuent de 475 K€ (soit – 2,60 %) pour s'établir à 17 781 K€.

Cette évolution correspond à :

- La baisse des couts de l'énergie – 380 K€.
- La baisse des charges liées aux déchets ménagers de - 722 K€ dont :
 - Coût incinération - 813 K€
 - Coûts tri – 600 K€
 - Coûts de transports des déchets + 350 K€
 - Coûts de traitement liés aux biodéchets + 270 K€
- La hausse constatée sur les marchés d'assurance + 300 K€ principalement en raison des difficultés rencontrées au niveau national (sinistralité, hausse des prix, manque de candidats, inadéquation des offres, etc.).
- Hausse des coûts de maintenance des logiciels + 269 K€ dont 150 K€ sur les frais d'abonnement et de maintenance et 96 K€ sur les frais d'audit et d'accompagnement du volet sécurité des systèmes d'information (SSI).

- La hausse des coûts d'entretien du réseau des eaux pluviales et du curage des grilles : + 120 K€.
- Accompagnement des copropriétés en difficulté + 94 K€.
- Mise en place d'un appel d'offre dans le cadre du volet « gestion des projets » du projet d'administration + 90 K€ (en partie financé par la ville de Belfort).

➤ **Les charges de personnel :**

Les charges de personnel progressent de + 1 148 K€ (soit + 5,47 %), pour atteindre 22 118 K€.

Cette évolution correspond à l'impact des effets reports 2023 + 439 K€ dont :

- Créations de postes 2023 + 300 K€
- Mesure de hausse du point d'indice de 1,5 % + 68 K€
- Augmentation IFSE + 46 K€
- Evolution indiciaire des débuts de grille + 15 K€.

Mais aussi à l'impact des mesures 2024 + 514 K€ :

- Mesure d'augmentation de 5 points d'indice + 230 K€
- Augmentation de 1 point de cotisation CNRACL + 102 K€
- Hausse du point d'indice de 1,5 % + 75 K€
- Création de poste 2024 : + 70 K€
- Augmentation du SMIC + 8 K€

➤ **Les reversements de fiscalité :**

D'un montant de 24 699 K€, les reversements de fiscalité représentent le poste de dépenses de fonctionnement le plus important.

Ils correspondent principalement :

- Au montant de la contribution de l'EPCI au FPIC estimée à 800 K€ (en baisse de 50 K€ par rapport au BP23).
- Les attributions de compensation (AC) s'élèvent à 23,8 M€ et augmentent de 190 K€ par rapport au Budget primitif 2023. Cette augmentation est conforme aux décisions suivantes :
 - La délibération n° 2023-148 du 14 décembre 2023 augmente l'attribution versée à la ville de Belfort correspondant à la restitution du stade Roger Serzian.
 - L'augmentation de l'AC en direction de la commune de Trévenans (+ 20 K€) en application de la délibération présentée lors de cette séance.

Le détail des montants pour chaque commune est retranscrit dans le tableau page suivante.

- Une inscription prévisionnelle pour les dégrèvements mis à la charge de l'EPCI (+ 1 K€) et la prise en compte du reversement de la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour (+ 5 K€).

COMMUNES	Montant 2024
ANDELNANS	290 025 €
ANGEOT	65 687 €
ARGIESANS	141 091 €
AUTRECHENE	35 605 €
BANVILLARS	29 528 €
BAVILLIERS	364 232 €
BELFORT	16 735 907 €
BERMONT	37 093 €
BESSONCOURT	508 119 €
BETHONVILLIERS	97 763 €
BOTANS	74 614 €
BOUROGNE	843 592 €
BUC	24 633 €
CHARMOIS	1 040 €
CHATENOIS LES FORGES	266 199 €
CHEVREMONT	54 112 €
CRAVANCHE	457 773 €
CUNELIERES	43 727 €
DANJOUTIN	624 960 €
DENNEY	67 332 €
DORANS	45 184 €
EGUENIGUE	66 401 €
ELOIE	43 942 €
ESSERT	79 493 €
EVETTE-SALBERT	26 756 €
FONTAINE	80 682 €
FONTENELLE	10 950 €
FOUSSEMAGNE	158 683 €
FRAIS	43 001 €
LACOLLONGE	36 580 €
LAGRANGE	29 891 €
LARIVIERE	98 613 €
MENONCOURT	77 322 €
MEROUX-MOVAL	10 690 €
MEZIRE	49 495 €
MONTREUX-CHÂTEAU	163 510 €
MORVILLARS	372 298 €
NOVILLARD	44 701 €
OFFEMONT	311 069 €
PEROUSE	18 847 €
PETIT-CROIX	35 477 €
PHAFFANS	53 564 €
REPPE	37 216 €
ROPPE	58 068 €
SERMAMAGNY	92 062 €
SEVENANS	27 483 €
TREVENANS	150 284 €
URCEREY	20 875 €
VALDOIE	764 546 €
VAUTHIERMONT	35 990 €
VETRIGNE	11 599 €
VEZELOIS	10 741 €
TOTAL GENERAL	23 829 045 €

➤ **Les autres charges de gestion**

Les autres charges de gestion augmentent de + 1 017 K€ (soit + 8,15 %) pour s'établir à 13 494 K€.

Les autres charges de gestion sont principalement constituées de subventions et participations versées. Depuis le Budget Supplémentaire 2022, sont intégrées également des charges liées aux abonnements informatiques, jusque là comptabilisées dans les charges à caractère général (173K€) ainsi que les éventuelles indemnités versées aux fournisseurs en application de la théorie de l'imprévision.

Les autres charges de gestion se décomposent de la manière suivante

	BP 2023	BP 2024	variation
SDIS	6 208 617 €	6 434 704 €	226 087 €
SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	5 557 811 €	6 156 612 €	598 801 €
INDEMNITES VERSEES AUX ELUS	476 200 €	586 200 €	110 000 €
AUTRES	234 910 €	317 153 €	82 243 €
TOTAL CHARGES DE GESTION	12 477 538 €	13 494 669 €	1 017 131 €

Subventions versées aux associations et autres partenaires :

LISTE DES ASSOCIATIONS	BP 2024
THEATRE GRANIT	618 000 €
AGENCE D'URBANISME TERRITOIRE DE BELFORT	565 000 €
AGENCE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE NORD FC	475 000 €
BELFORT TOURISME	370 000 €
CINEMAS D AUJOURD HUI PROJET ENTREVUES	230 000 €
CINEMAS D AUJOURD HUI FONCTIONNEMENT	210 000 €
RIFFS DU LION	150 000 €
THEATRE DE MARIONNETTES DE BELFORT	150 000 €
CCN VIADANSE	120 000 €
ESTA - GESTION DE L'ECOLE	90 000 €
TERRITOIRE DE MUSIQUES	80 000 €
ASSOCIATION DE SOUTIEN AU CENTRE DE SOINS NON PROGRAMMES DE BELFORT	60 000 €
ASMB VOLLEY	50 000 €
VALLEE DE L'ENERGIE	35 000 €
GAIA ENERGIES	30 000 €
THEATRE GRANIT - PROGRAMMATION SPECTACLE DANSE	30 000 €
POLE VEHICULES DU FUTUR	16 500 €
DECA BFC PROJETS INNOVANTS	15 000 €
ATMO	14 000 €
FEDERATION DE CHASSE DU TERRITOIRE DE BELFORT	10 000 €
BONUS TRACK	10 000 €
FESTIVAL DES TOURELLES	3 000 €
AMICALE DES RETRAITES	8 300 €
RESTO DU CŒUR - SOUTIEN NOUVEAUX LOCAUX	8 000 €
HOPE 87	8 000 €
UNPI	5 000 €
ENTREPRENDRE FC - ENTREPRENEURIALES	5 000 €
ADIE	5 000 €
CASQUES BLEUS NORD FRANCHE COMTE	5 000 €
LPO ETANG DES FORGES	5 000 €
NECRONOMICON	5 000 €
LA CAPONNIERE - PROJET	5 000 €
BALISAGE 90	3 120 €
VIVRE ENSEMBLE	3 000 €
RESTO DU CŒUR SENSIBILISATION AU TRI	2 000 €
ASSOCIATION DES PIEGEURS AGREES DU TERRITOIRE DE BELFORT	2 000 €
LA CAPONNIERE FONCTIONNEMENT	2 000 €
BGE PROJET TALENTS DES CITES	1 500 €
JEUNES AGRICULTEURS 90 - JOURNEES FERMES OUVERTES	2 000 €
FDSEA 90 - UN DIMANCHE A LA FERME	1 000 €
GROUPE VOCAL ENTRE FILLES	500 €
TOTAL	3 407 920 €

LISTE DES AUTRES PARTENAIRES (DONT PARTICIPATIONS)	BP 2024
SMGPAP - ENTRETIEN DES VEHICULES	1 508 150 €
POLE METROPOLITAIN NORD FRANCHE-COMTE	180 000 €
SUBVENTION AUX RPI EX CCTB *	163 479 €
BGE- DSP PEPINIERE D'ENTREPRISES	156 603 €
CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE 90	100 000 €
VILLE DE BELFORT - PARTICIPATION FONCTIONNEMENT DU CSU	95 000 €
SYNDICAT MIXTE DU SCOT DU TERRITOIRE DE BELFORT	90 000 €
UTBM PROJET OPEN LAB	62 500 €
UTBM - REVERSEMENT DVD E START	52 200 €
TANDEM - REVERSEMENT DVD E START	50 510 €
CD 90 - PARTICIPATION CONVENTION BASSIN	25 000 €
SOUTIEN ECOLE DE PRODUCTION	25 000 €
UTBM - TERRITOIRE INNOVATION	12 500 €
EPTB SAONE ET DOUBS PARTICIPATION ANIMATION SAGE ALLAN	12 000 €
UNIVERSITE FRANCHE COMTE - UFR STGI	6 000 €
REPRISE DES ENTREPRISES	5 000 €
MIFE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT	4 500 €
UNIVERSITE FRANCHE COMTE - PORTES OUVERTES	1 600 €
UNIVERSITE FRANCHE COMTE - MEMO DU LYCEEN	1 500 €
TOTAL	2 551 542 €

Autres interventions financières

ENVELOPPE A AFFECTER	72 150 €
AIDE RECUPERATEUR EAU DE PLUIE	50 000 €
COMMUNES - POINTS APPORTS VOLONTAIRES	45 000 €
AIDE INGENIERIE - PLH	30 000 €
TOTAL	197 150 €

TOTAL SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	6 156 612 €
--	--------------------

➤ **Subventions aux RPI (ex. CCTB) :**

Suite à la CLECT du 2 mai 2017, retransférant la compétence périscolaire aux communes de l'ex-CCTB, le Conseil Communautaire a décidé le versement des sommes suivantes aux RPI et syndicats de l'ex-CCTB :

	Répartition annuelle
Syndicat de la Baroche	36 932 €
Syndicat intercommunal du Tilleul	55 172 €
RPI Fousse-magne Reppe	10 582 €
Microcrèche de Fontaine	39 119 €
RAM de Larivière	21 674 €
TOTAL	163 479 €

➤ **La participation au déficit des budgets annexes :**

Afin de clôturer le budget annexe du lotissement Les Errues, il est inscrit une participation au déficit d'un montant de 40 843 €. Cette participation fait suite aux dernières ventes de lots intervenues en 2023.

➤ **Les charges exceptionnelles :**

Le montant des charges exceptionnelles reste stable par rapport aux inscriptions 2023. Depuis le passage à la M57 les charges exceptionnelles se composent uniquement des annulations de titres sur exercices antérieurs.

➤ **Les provisions :**

Ce montant sera actualisé en cours d'exercice en fonction de l'évolution des recouvrements. Aussi, aucune provision n'est inscrite au budget primitif.

3. Les recettes réelles de fonctionnement

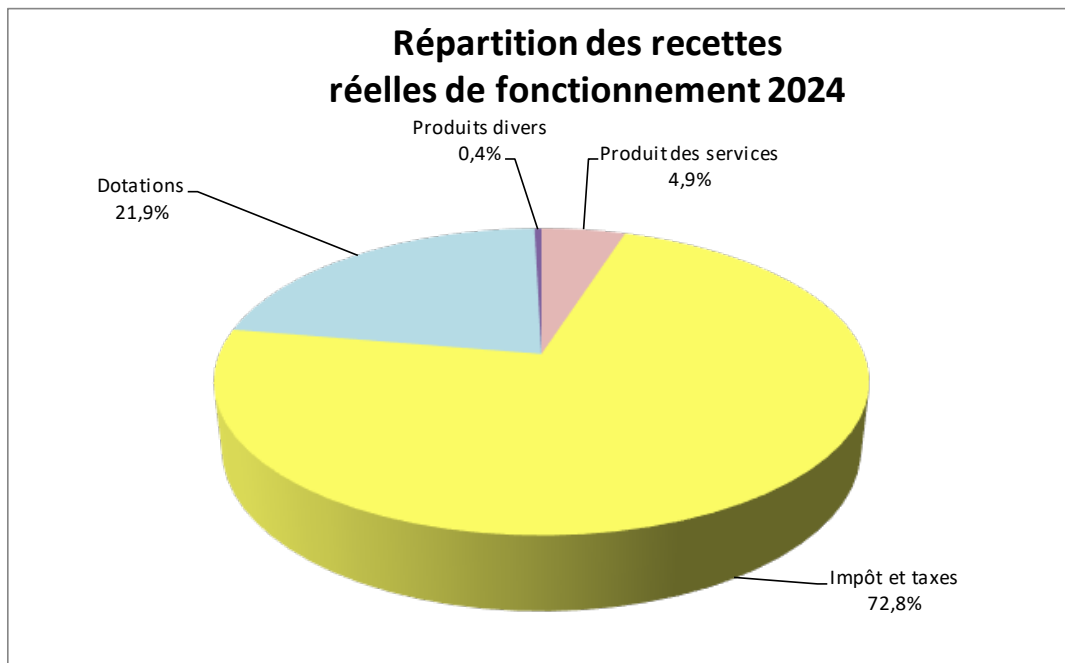
Les recettes réelles de fonctionnement s'élèvent à 88,6 M€. Elles se décomposent de la manière suivante :

Recettes réelles de fonctionnement

Dont Déchets Ménagers

2023	2024
85 645 215 €	88 622 317 €
16 320 587 €	17 765 248 €

Leur montant augmente de 2,9 M€ (soit + 3,48 %) par rapport au Budget Primitif 2023.



Impôts taxes et Fiscalité locale
BP 2024 = 64 492 551 €
Augmentation de 2 025 K€ par rapport au BP 2023
<u>Evolution principales :</u>
TEOM + 462 K€
Produit de TVA en remplacement partiel de la CVAE : + 392 K€
TVA compensation TH + 329 K€
TF et TH RS + 248 K€
TASCOM + 285 K€
CFE + 198 K€
IFER + 55 K€
Taxe de séjour + 50 K€
TLPE + 30 K€

Dotations
BP 2024 = 19 405 795 €
Augmentation de 535 K€ par rapport au BP 2023
<u>Evolution principales :</u>
Eco organismes + 950 K€
DGF - 310 K€
Compensation CET - 15 K€
Subvention e- start - 288 K€
Subvention ANRU + 207 K€

Produits des services
BP 2024 = 4 363 992 €
Augmentation de 378 K€ par rapport au BP 2023
<u>Evolution principales :</u>
Ajustement flux + 271 K€
Activité sportives + 22 K€
CRD + 11 K€
Aires d'accueil + 7 K€
Refacturation enlèvement déchets ménagers + 50 K€
Gardes champêtres - 24 K€
Verres déchets ménagers + 5 K€

➤ **Impôts, taxes et fiscalité locale :**

Le montant perçu au titre des impôts, taxes et fiscalité locale s'élève à 64,49 M€, soit 72,7 % du montant des recettes réelles de fonctionnement. Elles se décomposent ainsi :

Impôts, taxes et fiscalité locale

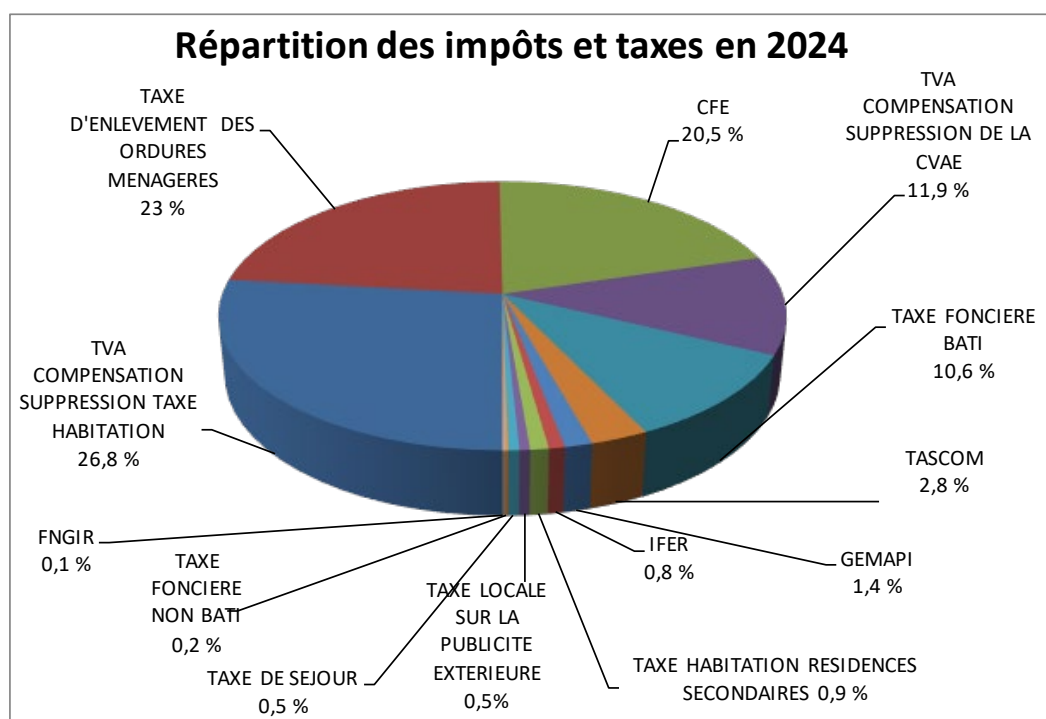
Dont TEOM Déchets Ménagers

2023	2024
62 466 911 €	64 492 551 €
14 401 357 €	14 864 148 €

La progression de 2,02 M€ résulte :

- De l'augmentation de la fraction de TVA (compte 7351) versée par l'Etat pour compenser la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (+ 329 K€), sur la base d'une hausse prévisionnelle retenue de 4.3 %.
- De l'augmentation des bases fiscales, dont l'indexation agit sur les bases de la taxe foncière et la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. La loi de finances 2024 a fixé sa progression à 3,9 % en 2024.
- De l'augmentation des recettes de Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) de : +198 K€
- De la hausse prévisionnelle des recettes de la taxe de Séjour sur la base du réalisé 2023 : + 50 K€.
- Des recettes en remplacement de la CVAE qui évolue désormais également comme la TVA nationale et dont une partie pourrait être indexée sur des évolutions locales. La progression pour 2024 est estimée à + 392 K€ ; ce qui ne permettra pas de récupérer le niveau de CVAE perçu en 2017.

	BP 2023	BP 2024	variation
CFE	13 046 151 €	13 244 917 €	198 766 €
CVAE	7 251 900 €	0 €	-7 251 900 €
TASCOM	1 540 000 €	1 825 000 €	285 000 €
IFER	450 000 €	505 000 €	55 000 €
TOTAL IMPOTS ECONOMIQUES	22 288 051 €	15 574 917 €	-6 713 134 €
TVA COMPENSATION SUPPRESSION TAXE HABITATION	16 926 653 €	17 256 401 €	329 748 €
TVA COMPENSATION SUPPRESSION CVAE	0 €	7 644 603 €	7 644 603 €
TAXE FONCIERE BATI	6 622 957 €	6 848 252 €	225 295 €
TAXE HABITATION RESIDENCES SECONDAIRES (réforme)	558 274 €	580 000 €	21 726 €
TAXE FONCIERE NON BATI REGION ET DEPARTEMENT	77 228 €	78 791 €	1 563 €
TAXE FONCIERE NON BATI INTERCO	45 715 €	46 056 €	341 €
TOTAL IMPOTS MENAGES (HORS RS)	24 230 827 €	32 454 103 €	8 223 276 €
TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	14 401 357 €	14 864 148 €	462 791 €
GEMAPI (TAXE SUR LES MILIEUX AQUATIQUES)	900 000 €	872 907 €	-27 093 €
TAXE LOCALE SUR LA PUBLICITE EXTERIEURE	300 000 €	330 000 €	30 000 €
TAXE DE SEJOUR	300 000 €	350 000 €	50 000 €
FNGIR	46 676 €	46 476 €	-200 €
TOTAL AUTRES	15 948 033 €	16 463 531 €	515 498 €
TOTAL	62 466 911 €	64 492 551 €	2 025 640 €



➤ **Dotations et participations :**

Les dotations constituent le second poste le plus important de recettes pour le Grand Belfort Communauté d'Agglomération avec un montant de 19,4 M€. Elles se décomposent de la manière suivante :

Dotations et participations

Dont Déchets Ménagers

2023	2024
18 870 466 €	19 405 795 €
1 350 000 €	2 301 100 €

L'augmentation de 535 K€ enregistrée d'un exercice à l'autre s'explique par :

- La progression des dotations perçues par les déchets ménagers + 951 K€. Ce qui correspond aux aides versées par les éco organismes tels que CITEO mais aussi à l'aide exceptionnelle versée par l'ADEME au titre des bio déchets

Dotations versées par l'Etat :

	BP 2023	BP 2024	variation
DOTATION D'INTERCOMMUNALITE	2 958 832 €	2 895 000 €	-63 832 €
DOTATION DE COMPENSATION	9 546 519 €	9 300 000 €	-246 519 €
TOTAL DGF	12 505 351 €	12 195 000 €	-310 351 €

	BP 2023	BP 2024	variation
FONDS DEPARTEMENTAL TAXE PROFESSIONNELLE	280 000 €	280 000 €	0 €
FCTVA	26 000 €	46 000 €	20 000 €
ETAT COMPENSATION TF	315 638 €	408 319 €	92 681 €
DOTATION DE COMPENSATION DE LA REFORME DE LA TP	42 124 €	42 124 €	0 €
ETAT COMPENSATION GEMAPI	27 093 €	27 093 €	0 €
DOTATION COMPENSATION CET	3 405 408 €	3 389 759 €	-15 649 €
TOTAL DOTATIONS DE COMPENSATIONS	4 096 263 €	4 193 295 €	97 032 €

Les autres dotations et subventions :

Les autres dotations et subventions perçues par le Grand Belfort Communauté d'Agglomération hors déchets ménagers s'élèvent à 716 K€ en baisse de 415 K€ et se composent des principales recettes suivantes :

- Des subventions dans le cadre du projet Belfort e-Start : - 288 K€.
- Des subventions de l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) : + 207 K€.

On note également la baisse prévisionnelle de la DGF : – 310 K€.

➤ **Les produits de l'activité des services**

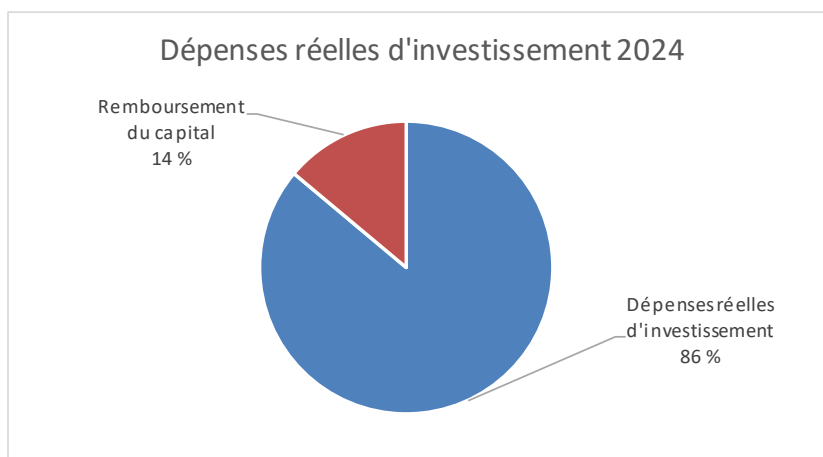
	BP 2023	BP 2024
Activités sportives	554 200 €	577 050 €
Activités culturelles	386 500 €	397 700 €
Gardes Champêtres	267 016 €	242 664 €
Services Déchets Ménagers	544 000 €	599 500 €
Flux	2 175 400 €	2 446 778 €
Autres recettes	58 500 €	100 300 €
TOTAL	3 985 616 €	4 363 992 €

Les produits des services évoluent positivement en raison de prévisions budgétaires 2023 prudentes liées aux années précédentes (COVID).

4. Le programme d'investissement

Le volume des dépenses d'investissement proposé au budget primitif 2024 s'élève à 38,8 M€.

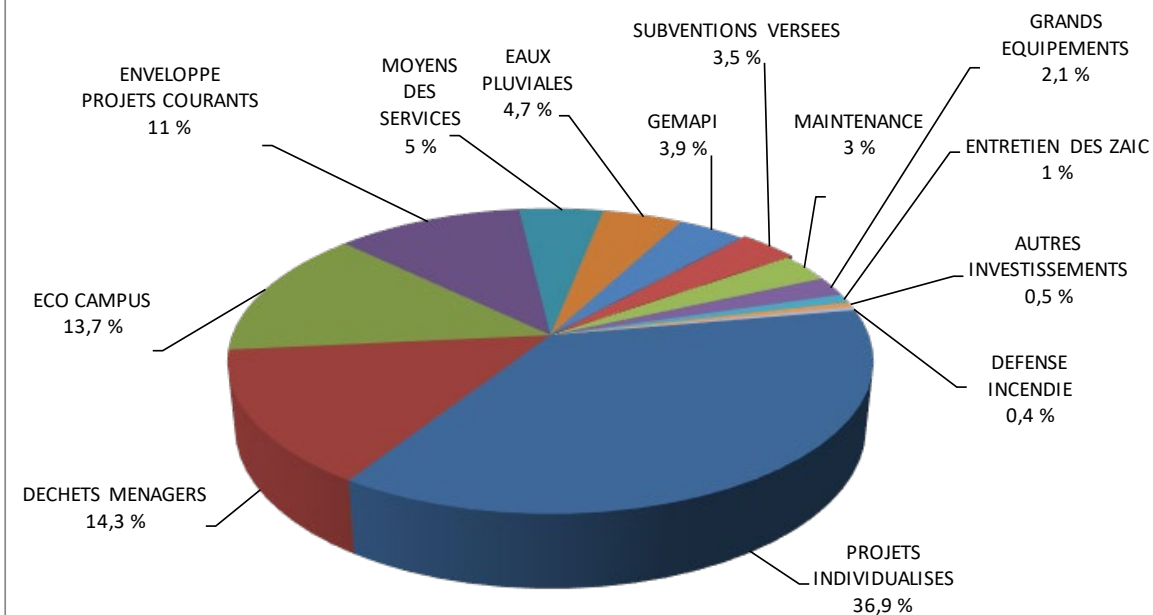
	BP 2023	BP 2024	Evolution	
Dépenses réelles d'investissement	29 049 270 €	33 619 325 €	4 570 055 €	15,73%
Remboursement du capital de la dette bancaire	5 100 720 €	5 200 000 €	99 280 €	1,95%
TOTAL DEPENSES	34 149 990 €	38 819 325 €	4 669 335 €	13,67%



Les inscriptions au BP 2024 se déclinent selon les axes suivants :

PROJETS INDIVIDUALISES	12 409 440
DECHETS MENAGERS	4 818 000
ECO CAMPUS	4 592 122
ENVELOPPE PROJETS COURANTS	3 707 727
MOYENS DES SERVICES	1 669 379
EAUX PLUVIALES	1 588 200
GEMAPI	1 319 500
SUBVENTIONS VERSEES	1 178 200
MAINTENANCE	1 015 800
GRANDS EQUIPEMENTS	704 500
ENTRETIEN DES ZAIC	314 500
AUTRES INVESTISSEMENTS	166 957
DEFENSE INCENDIE	135 000
TOTAL	33 619 325 €

Répartition des dépenses d'investissement par axe en 2024



PROJET INDIVIDUALISE	12 409 440 €
THEATRE GRANIT RESTRUCTURATION MODERNISATION SCENIQUE	3 200 000
AEROPARC - AMENAGEUR SODEB	3 000 000
ACQUISITION TERRAINS TECHN'HOM	1 398 000
CLOTURE TECHN HOM 1	1 260 000
PARTICIPATION SCIC FCSM	1 000 000
CRD CHATENOIS	700 000
TRAVAUX NOUVELLE PISCINE (DONT DEMOLITION ANCIEN VESTIAIRES)	450 000
PARTICIPATION FINANCEMENT NOUVELLE FOURRIERE	350 000
MATERIEL POUR PROJET TERRITOIRE INTELLIGENT	294 000
AUGMENTATION DU CAPITAL DE LA SODEB	232 440
GFU HAUT DEBIT	230 000
AIDE A L'IMMOBILIERE D'ENTREPRISE	200 000
SYNAGOGUE FOUSSEMAGNE (ETUDES)	80 000
ACQUISITION TERRAIN	10 000
ZONE NATURELLE ETANG DES FORGES	5 000

DECHETS MENAGERS	4 818 000 €
ACQUISITION VEHICULES	1 988 000
CONTENEURS BACS ET BENNES	860 000
ACQUISITION TERRAIN DANJOUTIN	750 000
MATERIEL DE SECURITE ET CONTRÔLE ACCES ET VIDEO	319 000
MATERIELS ET MOBILIERS DIVERS	288 000
TRAVAUX DECHETTERIES	240 000
ETUDE DECHETTERIE FIXE EST	150 000
COMPOSTEURS ET BIOSEAUX	125 000
MATERIEL POUR ZONE BIODECHETS	95 000
AMENAGEMENT AIRES RETOURNEMENTS COMMUNES	3 000

ECO CAMPUS	4 592 122 €
MOE ET TRAVAUX BAT ECO CAMPUS (OP COMPTE DE TIERS)	4 077 322
GBCA PARTICIPATION EQUILIBRE ECO CAMPUS	514 800

ENVELOPPE PROJETS COURANTS		3 707 727 €
FONDS AIDES AUX COMMUNES 2020-2026		1 922 000
RENOUVELLEMENT MATERIELS ECOLES		406 000
PLH 2016 - 2022 ET AIDE A LA PIERRE		334 863
VIABILISATION AIRE DE GRAND PASSAGE GENS DU VOYAGE		300 000
TRAVAUX ET ETUDES PISTES CYCLABLES		270 000
FOND DE CONCOURS TERRAIN SYNTHETIQUE		200 000
TOURISME - TRAVAUX HALTE FLUVIALE MONTREUX ET ASSISTANCE CAMPING FORGE		76 000
AIDE A L'ACCESSION SECTEUR DOREY		64 000
FONDS VALORISATION PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE		60 000
FONDS DE CONCOURS PAYSAGE		50 000
SOUTIEN AUX COMMUNES (PLU)		20 090
SOUTIEN EQUIPEMENT MEDICAL EPHEMERE COMMUNE DE BESSONCOURT		4 774

MOYEN DES SERVICES		1 669 379 €
INFORMATIQUE ACQUISITION MATERIELS ET LOGICIELS		1 015 100
MOBILIERS ET MATERIELS DIVERS		181 641
ACHAT DONNEES SIG		292 038
ACHAT DE VEHICULES		67 000
AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS		65 000
TELEPHONIE MATERIEL		48 600

EAUX PLUVIALES		1 588 200 €
EAUX PLUVIALES TVX NEUFS COMMUNES		683 200
TRAVAUX RESEAUX ET OUVRAGES EAUX PLUVIALES		400 000
GOUTTE CHENEAU		335 000
TRAVAUX GIEP		100 000
ZONAGE EAUX PLUVIALES		40 000
CONTRÔLE INVESTIGATION, DIAGNOSTIC ET ETUDES		30 000

GEMAPI		1 319 500 €
CANAL LAITERIE		950 000
TRAVAUX SAVOUREUSE		150 000
PARTICIPATIONS DIVERSES		75 000
SEUIL ARSOT		50 000
TRAVAUX ZH LES ERRUES		50 000
ETUDES DIVERSES		34 500
BARRAGE ETANG DES FORGES		10 000

SUBVENTION EQUIPEMENT VERSEE		1 178 200 €
SMTC ACCESSIBILITE PROGRAMME OPTYMO		512 000
SUB REQUALIFICATION RD 437 ECHANGEUR SEVENANS		450 000
AIDES INSTALLATION MEDECINS INVEST MATERIELS		60 000
SOUTIEN ESTA E LEARNING		50 000
SUBVENTION EQUIPEMENT THEATRE GRANIT		30 000
SOUTIEN UFR STGI INVESTISSEMENT		20 200
UTBM OPEN LAB MATERIEL		20 000
RIFFS DU LION		10 000
FEDERATION DE CHASSE DU TERRITOIRE DE BELFORT		10 000
ENVELOPPE A AFFECTER		10 000
ASSOC JARDINS OUVRIERS SUBV EQUIPT		6 000

MAINTENANCE		1 015 800 €
MAINTENANCE ESPACES EXTERIEURS		393 000
MAINTENANCE BATIMENTS		193 300
MAINTENANCE RESEAUX		144 000
MAINTENANCE AIRE ACCEUIL		97 000
ADAP PROGRAMMATION		85 000
GRANIT SCENE NATIONALE ET COOPERATIVE		83 500
TRAVAUX ECONOMIE ENERGIE		20 000

GRANDS EQUIPEMENTS		704 500 €
PATINOIRE TRAVAUX		246 000
STADE NAUTIQUE		238 000
PISCINE PANNOUX TRAVAUX AMENAGTS		187 500
VIDEOSURVEILLANCE		33 000

ENTRETIEN DES ZAIC		314 500 €
ZAC AMENAGEMENT ET TRAVAUX DIVERS		314 500

AUTRES INVESTISSEMENTS		166 957 €
ETUDE ECONOMIE ENERGIE		60 000
ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE		60 000
ETUDES DIVERSES		45 400
AVANCE AU BUDGET LES ERRUES		1 557

DEFENSE INCENDIE		135 000 €
TERRASSEMENT DEFENSE INCENDIE		70 000
MATERIEL DEFENSE INCENDIE		65 000

Subventions versées (chapitre 204) :

LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES	2024
FONDS D'AIDES AUX COMMUNES (2020-2026)	1 922 000 €
CLOTURE TECHN HOM 1	1 260 000 €
PARTICIPATION EQUILIBRE ECO CAMPUS BAT C	514 800 €
SMTC ACCESSIBILITE PROGRAMME OPTYMO	512 000 €
SUBVENTION REQUALIFICATION RD 437 ECHANGEUR SEV	450 000 €
PARTICIPATION FINANCEMENT NOUVELLE FOURRIERE (SIFOU)	350 000 €
PLH 2016-2022	262 600 €
FOND DE CONCOURS TERRAINS SYNTHETIQUES	200 000 €
CD 90 PARTICIPATION CONVENTION BASSIN	75 000 €
NEOLIA AIDE ACCESSION PROPRIETE DOREY	64 000 €
AIDES INVESTISSEMENT MATERIELS MEDECINS	60 000 €
FONDS VALORISATION PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE	60 000 €
SOUTIEN ESTA LEARNING LAB	50 000 €
FONDS DE CONCOURS PAYSAGE	50 000 €
AIDE A LA PIERRE ETAT 2019 / 2024	45 536 €
SUBVENTION EQUIPEMENT THEATRE GRANIT	30 000 €
PLH 2024-2029	25 000 €
SOUTIEN UFR STGI INVESTISSEMENT	20 200 €
FONDS DE SOUTIEN AUX COMMUNES PLU	20 090 €
OPEN LAB UTBM MATERIEL	20 000 €
RIFFS DU LION	10 000 €
FEDERATION DE CHASSE DU TERRITOIRE DE BELFORT	10 000 €
ENVELOPPE A AFFECTER SUBVENTIONS D INVESTISSEMENT	10 000 €
ASSOC JARDINS OUVRIERS SUBV EQUIPEMENT	6 000 €
SOUTIEN EQUIPEMENT MEDICAL EPHEMERE COMMUNE BESSONCOURT	4 774 €
AMENAGEMENT AIRES RETOURNEMENT COMMUNES	3 000 €
AIDE A LA PIERRE ETAT 2011 / 2016	1 727 €

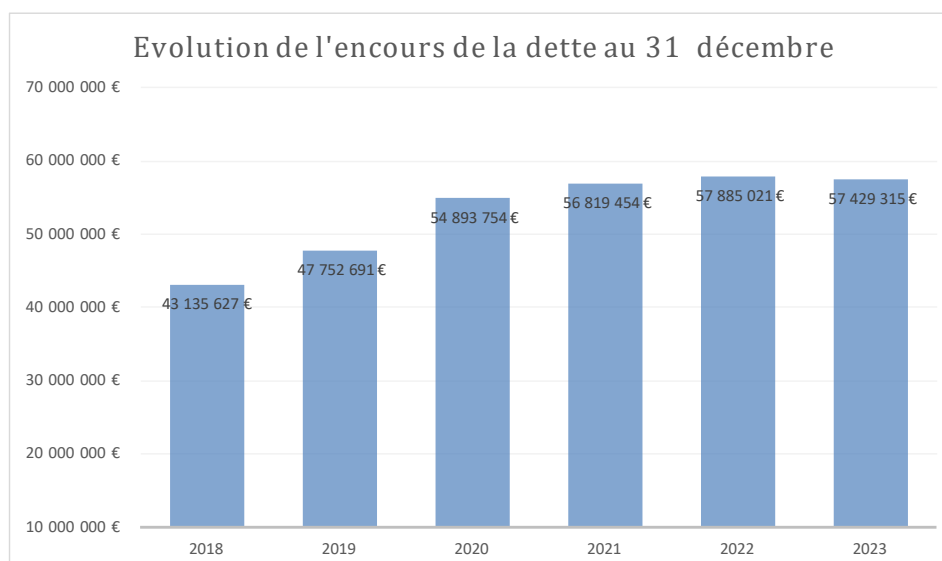
5. Le financement du programme d'investissement

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
Subventions d'investissement	1 012 610 €	1 583 016 €	570 406 €	56,33%
FCTVA	1 700 000 €	1 182 000 €	-518 000 €	-30,47%
Autres recettes	1 588 912 €	4 317 497 €	2 728 585 €	171,73%
Epargne brute	7 918 966 €	8 935 854 €	1 016 888 €	12,84%
Emprunt	21 929 502 €	22 800 958 €	871 456 €	3,97%
TOTAL RECETTES	34 149 990 €	38 819 325 €	4 669 335 €	13,67%
TOTAL DEPENSES	34 149 990 €	38 819 325 €	4 669 335 €	13,67%

Les « autres recettes » comprennent les participations attendues dans le cadre du financement de l'opération pour le compte de tiers Eco Campus (1 469 K€ en 2023 et 4 020 K€ en 2024).

6. L'encours de la dette

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette au 31 décembre	43 135 627 €	47 752 691 €	54 893 754 €	56 819 454 €	57 885 021 €	57 429 315 €



L'encours de la dette au 31 décembre 2023 est de 57,42 M€ en baisse de - 455 K€ par rapport à l'année précédente.

La stabilité de l'encours de la dette s'accompagne d'une poursuite de l'amélioration de la capacité de désendettement de cette dernière.

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023 estimé
capacité de désendettement en années	3,3	6,1	7,6	6,9	4,8	4,4	4,2

7. La charge de la dette

	2023	2024	évolution
Charges financières	1 384 000 €	1 513 000 €	129 000 €
Amortissement du capital de la dette bancaire	5 100 720 €	5 200 000 €	99 280 €
TOTAL	6 484 720 €	6 713 000 €	228 280 €

8. Le service des Déchets Ménagers

Conformément à la réglementation, les opérations concernant les Déchets Ménagers sont retracées dans les états A7.2.1 et A7.2.2 du budget primitif 2024.

		BP 2023	BP 2024
Charges d'exploitation	Prestation SERTRID (incinération des déchets)	6 120 000 €	5 306 867 €
	Dépenses de personnel	4 116 800 €	4 609 000 €
	Prestation de collecte sélective (tri)	1 600 000 €	1 000 000 €
	Entretien des véhicules	1 345 400 €	1 521 645 €
	Sous-traitance collecte	650 000 €	550 000 €
	Transport et traitement déchetteries	900 000 €	1 250 000 €
	Traitement des biodéchets	125 000 €	395 000 €
	Autres charges	689 500 €	815 200 €
		15 546 700 €	15 447 712 € (1)
Investissements courants	Véhicules	2 214 000 €	1 988 000 €
	bacs, composteurs et bennes	950 000 €	860 000 €
	Matériel divers	70 000 €	288 000 €
	Matériel de sécurité	- €	280 000 €
	Acquisition terrain Danjoutin		750 000 €
	Etude déchetteries	150 000 €	150 000 €
	Bio déchets	650 000 €	220 000 €
	Entretien des équipements (travaux et mises aux norm	656 000 €	282 000 €
		4 690 000 €	4 818 000 € (2)
Recettes en atténuation	Aides CITEO, eco-organismes et ADEME	1 350 000 €	2 300 000 €
	Produits des services	544 000 €	599 500 €
	Autres produits	25 500 €	500 €
	FCTVA	200 000 €	381 100 €
		2 119 500 €	3 281 100 € (3)
Besoin d'équilibre du service des Déchets Ménagers		18 117 200 €	16 984 612 € =(1)+(2)-(3)
Montant de la TEOM perçue ou estimée		14 401 357 €	14 864 148 €
Taux de couverture des dépenses nettes par la TEOM		79%	88%

Le taux de couverture de la TEOM est en augmentation en passant de 79% à 88% au budget 2024, en raison notamment d'une hausse des recettes. L'analyse du compte administratif 2023 avec le taux de couverture réel de ces dernières années et la prospective d'investissement à venir indiqueront le niveau de TEOM à assurer pour ces prochaines années.

BUDGET ANNEXE DE L'EAU

Le budget annexe de l'eau est assujéti à la TVA. Les inscriptions budgétaires sont donc exprimées Hors Taxe.

1. L'équilibre général

L'équilibre du budget annexe de l'eau s'établit à 17,2 millions d'euros.

Montants HT	BP 2023	BP 2024	ECART	%
Charges à caractère général	4 073 000 €	4 351 900 €	278 900 €	6,85%
Achats d'eau	1 800 000 €	2 080 000 €	280 000 €	15,56%
Charges générales hors achats d'eau	2 273 000 €	2 271 900 €	-1 100 €	-0,05%
<i>dont participation au budget principal</i>	480 000 €	610 000 €	130 000 €	27,08%
<i>dont redevance prélèvement des eaux</i>	460 000 €	460 000 €	0 €	0,00%
<i>dont entretien patrimoine et achat petit matériel</i>	225 400 €	213 700 €	-11 700 €	-5,19%
<i>dont achats d'énergie</i>	655 900 €	471 400 €	-184 500 €	-28,13%
<i>dont analyse eau</i>	70 000 €	90 000 €	20 000 €	28,57%
<i>dont frais télécom</i>	28 500 €	28 500 €	0 €	0,00%
<i>dont frais affranchissement facturation</i>	2 000 €	3 000 €	1 000 €	50,00%
<i>dont autres charges générales</i>	351 200 €	395 300 €	44 100 €	12,56%
Charges de personnel	3 109 300 €	3 264 765 €	155 465 €	5,00%
<i>dont remboursement personnel assainissement</i>	380 000 €	400 000 €	20 000 €	5,26%
Redevance pollution d'origine domestique	1 350 000 €	1 275 000 €	-75 000 €	-5,56%
Autres charges de gestion courante	143 650 €	241 123 €	97 473 €	67,85%
<i>dont entretien véhicules</i>	143 640 €	199 113 €	55 473 €	NC
Charges financières	310 000 €	340 000 €	30 000 €	9,68%
Charges exceptionnelles	259 500 €	259 500 €	0 €	0,00%
DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	9 245 450 €	9 732 288 €	486 838 €	5,27%
Produits de la vente d'eau	9 025 000 €	8 990 000 €	-35 000 €	-0,39%
<i>dont part fixe vente d'eau</i>	1 625 000 €	1 640 000 €	15 000 €	0,92%
<i>dont vente d'eau aux abonnés</i>	7 400 000 €	7 350 000 €	-50 000 €	-0,68%
Autres produits et prestations	2 634 345 €	2 581 490 €	-52 855 €	-2,01%
<i>dont redevance pollution domestique</i>	1 225 000 €	1 275 000 €	50 000 €	4,08%
<i>dont redevance prélèvement des eaux</i>	460 000 €	450 000 €	-10 000 €	-2,17%
<i>dont remboursement personnel assainissement</i>	550 000 €	570 000 €	20 000 €	3,64%
<i>dont autres prestations facturées</i>	396 345 €	281 490 €	-114 855 €	-28,98%
<i>dont vente d'eau industrielle</i>	3 000 €	3 000 €	0 €	0,00%
<i>dont vente de bois zone captage</i>	0 €	2 000 €	2 000 €	NC
Atténuation de charges de personnel	100 €	100 €	0 €	0,00%
Produits financiers et exceptionnels	27 720 €	22 725 €	-4 995 €	-18,02%
RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	11 687 165 €	11 594 315 €	-92 850 €	-0,79%
EPARGNE BRUTE	2 441 715 €	1 862 027 €	-579 688 €	-23,74%
Amortissement du capital de la dette	1 100 000 €	1 140 000 €	40 000 €	3,64%
EPARGNE NETTE	1 341 715 €	722 027 €	-619 688 €	-46,19%

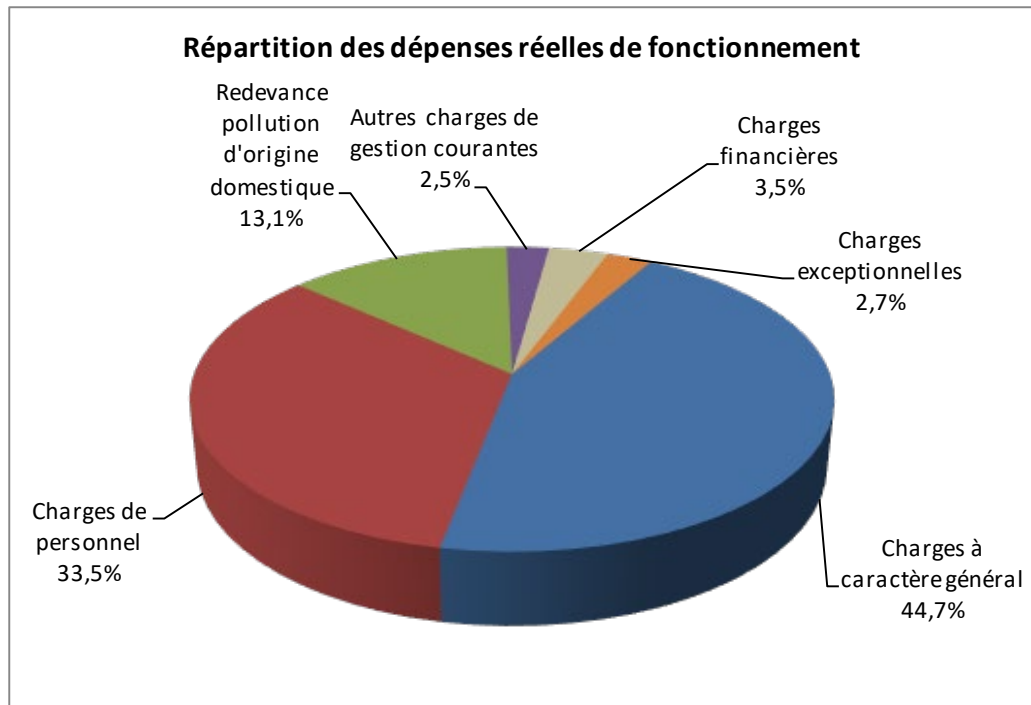
L'épargne nette estimée pour 2024 est en diminution de 619 K€ par rapport à 2023. Cette diminution s'explique par une augmentation plus importante des dépenses que des recettes, notamment par la hausse du poste achat d'eau (fréquence des années de secheresse et hausse du tarif PMA).

2. Les dépenses d'exploitation

Il est proposé d'arrêter le montant des dépenses de fonctionnement à 11,87 M€. Il se décompose de la manière suivante :

- Des charges réelles de fonctionnement pour 9,73 M€, en augmentation de + 486 K€.
- Des dotations aux amortissements pour un montant de 2,1 M€.

- Un virement à la section d'investissement de 40 K€.



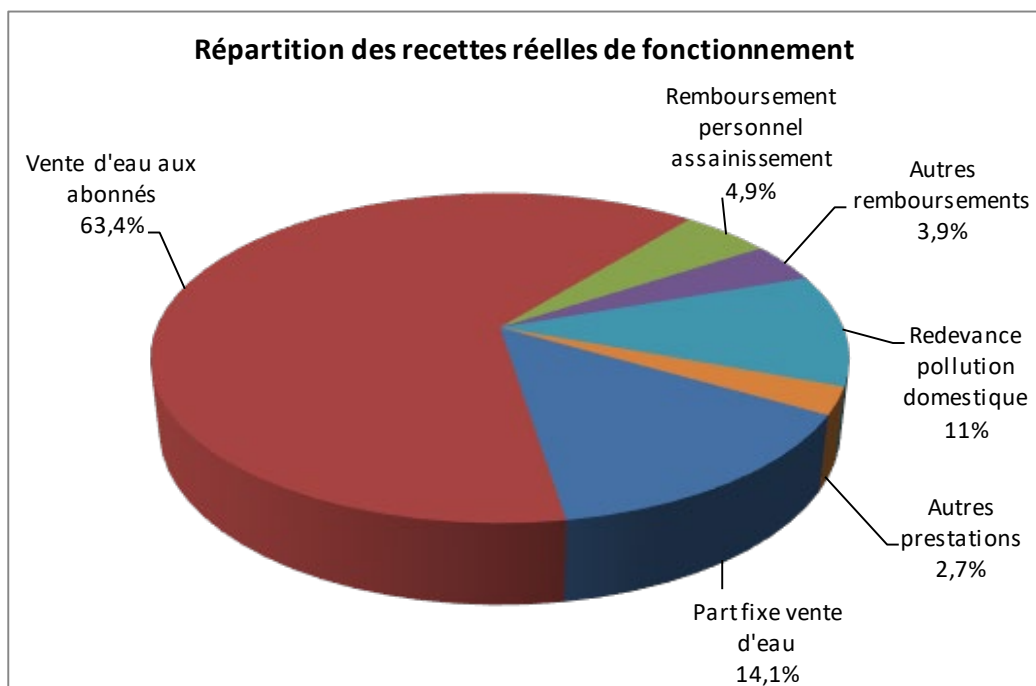
Les principales évolutions sont les suivantes :

- Augmentation des charges de personnel + 155 K€ qui correspond à la fois à l'impact de la revalorisation du point d'indice en année pleine mais aussi aux autres mesures nationales.
- Baisse des dépenses d'énergie – 184 K€.
- Augmentation des prévisions d'achat d'eau + 280 K€ (+15,6 %) avec un impact du prix de vente de PMA. Depuis 2021, le montant voté au BP nécessite des inscriptions budgétaires supplémentaires pour ce poste de dépense qui représente environ 55% des charges à caractère général sur les derniers CA.
- Hausse de la participation au SMGPAP + 55 K€.
- Augmentation des charges financières + 30 K€ en raison des emprunts contractés en 2023 et de l'augmentation des taux d'intérêt.

3. Les recettes d'exploitation

Le montant des recettes de fonctionnement est estimé à 11,87 M€. Il se décompose de la manière suivante :

- Des recettes réelles de fonctionnement pour 11,59 M€, en diminution de 93 K€ soit – 0,79 % tenant compte des tarifs votés au Conseil Communautaire du 15 décembre 2022.
- Des opérations d'ordre pour un montant de 278 K€.



Les principales recettes :

	BP 2023	BP 2024
Ventes d'eau (consommation)	7 400 000 €	7 350 000 €
Ventes d'eau (part fixe)	1 625 000 €	1 640 000 €
Redevance pollution domestique	1 225 000 €	1 275 000 €
Autres recettes de fonctionnement	1 437 165 €	1 329 315 €

Les principales évolutions sont les suivantes :

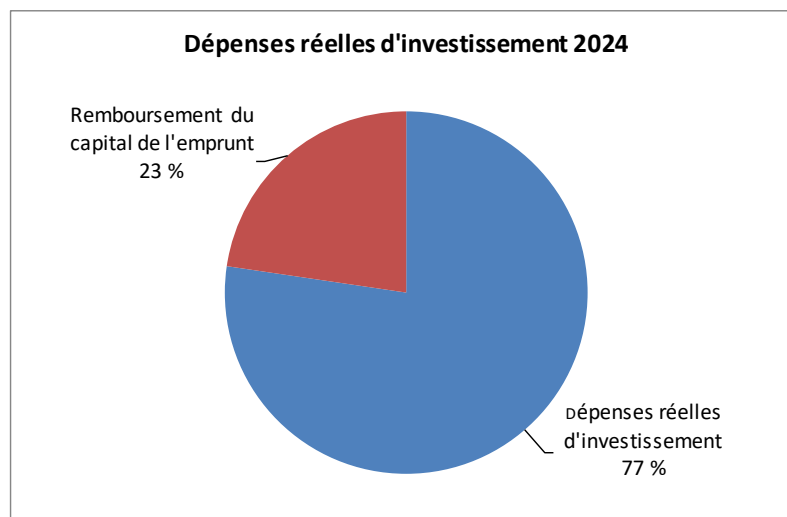
- Une diminution des produits issus de la vente d'eau en raison d'une baisse des consommations (-50 K€).
- La diminution des recettes liées aux branchements chez les particuliers (- 90 K€) en raison du réalisé constaté.

4. Le programme d'investissement

Les dépenses réelles d'investissement inscrites au budget primitif 2023 s'élèvent à 5 M€.

La majorité de ces dépenses sont consacrées à financer des équipements destinés à l'amélioration du réseau et du service rendu aux usagers (3,8 M€ soit une diminution de 17,45 % par rapport à 2023). Les crédits restants sont consacrés au remboursement du capital de la dette (1,1 M€).

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
Dépenses d'équipement	4 710 500 €	3 888 500 €	-822 000 €	-17,45%
Remboursement du capital de l'emprunt	1 100 000 €	1 140 000 €	40 000 €	3,64%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	5 810 500 €	5 028 500 €	-782 000 €	-13,46%



Les principales dépenses d'équipement sont retracées dans le tableau suivant :

Dépenses d'investissement		BP 2024
Amélioration du réseau		2 840 500 €
Installation techniques travaux neufs		1 486 000 €
Matériels et travaux branchements		460 000 €
Travaux entretien réseaux		420 000 €
Matériels divers		356 000 €
Etudes réseaux		72 000 €
Investigation et contrôle réseaux		46 500 €
Optimisation des ressources		380 000 €
Forage d'essai		200 000 €
Etudes et diagnostics		89 000 €
Protection des captages		76 000 €
Création de peizomètres		15 000 €
Projets du service		220 000 €
Groupe électrogène		200 000 €
Travaux UPEP		20 000 €
Maintenance		213 000 €
Travaux de maintenance sur les ouvrages		100 000 €
Toiture bâtiment ERES suite à la grêle		25 000 €
Véhicules		86 000 €
Logiciels		2 000 €
Comptage et facturation		125 000 €
Achat compteurs + modules radio		80 000 €
Compteurs + travaux de branchements		45 000 €
Divers		110 000 €
Etudes diverses		82 000 €
Clés électroniques		15 000 €
Matériels, mobiliers et petits équipements		13 000 €
TOTAL		3 888 500 €

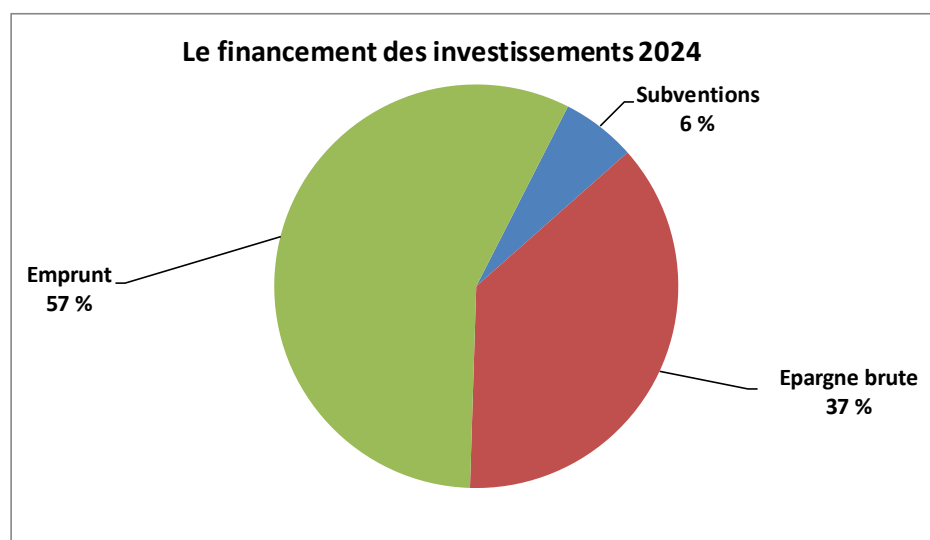
Les dépenses d'équipement prévues en 2023 correspondent :

- à la poursuite de l'amélioration du réseau avec notamment le renouvellement des réseaux d'eau potable sur plusieurs communes de l'agglomération pour un montant de 2,8 M€.
- à l'optimisation des ressources en eau pour 380 K€.
- à différents projets du service pour 220K€ dont la mise en place d'un groupe électrogène à hydrogène pour 200 K€.
- à différents travaux de maintenance pour 213 K€.
- des achats liés au comptage et à la facturation pour 125 K€.

5. Le financement du programme d'investissement

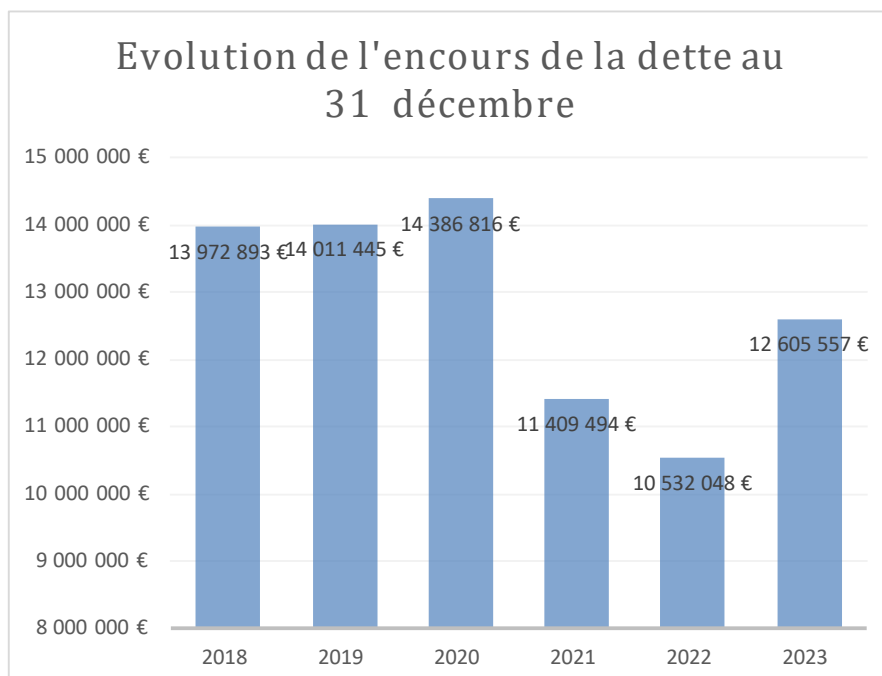
	BP 2023	BP 2024	Evolution	
Subventions d'investissement	242 375 €	300 000 €	57 625 €	23,78%
Epargne brute	2 441 715 €	1 862 027 €	-579 688 €	-23,74%
Emprunt	3 126 410 €	2 866 473 €	-259 937 €	-8,31%
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	5 810 500 €	5 028 500 €	-782 000 €	-13,46%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	5 810 500 €	5 028 500 €	-782 000 €	-13,46%

Les dépenses d'équipement prévues en 2024 sont financées grâce au recours à de nouveaux emprunts (2,86 M€). Le montant de l'emprunt prévisionnel est en baisse par rapport aux inscriptions du BP23 grâce à une baisse des inscriptions d'investissement.



6. L'encours de la dette

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette au 31 déc.	13 972 893 €	14 011 445 €	14 386 816 €	11 409 494 €	10 532 048 €	12 605 557 €



L'encours de la dette au 31 décembre 2023 est de 12,6 M€, soit une hausse de 2 M€ par rapport à l'année précédente.

BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

Les sommes indiquées ci-dessous sont TTC.

1. L'équilibre général

L'équilibre du budget annexe de l'Assainissement s'établit à 20,7 millions d'euros.

	BP 2023	BP 2024	ECART	%
Charges à caractère général	5 013 400 €	4 174 600 €	-838 800 €	-16,73%
<i>Participation budget principal</i>	700 000 €	670 000 €	-30 000 €	-4,29%
<i>Transport et traitement des boues</i>	650 000 €	525 000 €	-125 000 €	-19,23%
<i>Fluides stations et réseaux</i>	2 517 600 €	1 698 600 €	-819 000 €	-32,53%
SPANC	17 000 €	35 000 €	18 000 €	105,88%
<i>Autres charges</i>	1 128 800 €	1 246 000 €	117 200 €	10,38%
Charges de personnel	3 323 200 €	3 389 360 €	66 160 €	1,99%
<i>Dont remboursement personnel eau</i>	550 000 €	570 000 €	20 000 €	3,64%
Autres charges de gestion courantes	384 551 €	416 949 €	32 398 €	8,42%
Redevance pour modernisation des reseaux	650 000 €	650 000 €	0 €	0,00%
Charges financières	850 000 €	770 000 €	-80 000 €	-9,41%
Charges exceptionnelles, diverses et imprévues	298 000 €	256 000 €	-42 000 €	-14,09%
Provisions pour risques et charges	0 €	0 €	0 €	0,00%
DEPENSES REELLES D'EXPLOITATION	10 519 151 €	9 656 909 €	-862 242 €	-8,20%
Recettes de gestion des services	12 111 500 €	12 030 000 €	-81 500 €	-0,67%
<i>Dont Redevance assainissement</i>	9 700 000 €	9 550 000 €	-150 000 €	-1,55%
<i>Dont redevance pour modernisation du réseaux</i>	640 000 €	650 000 €	10 000 €	1,56%
<i>Dont Part fixe</i>	985 000 €	1 000 000 €	15 000 €	1,52%
<i>Dont Branchement, raccordements et contrôles</i>	381 500 €	368 000 €	-13 500 €	-3,54%
<i>Dont remboursement personnel eau</i>	380 000 €	400 000 €	20 000 €	5,26%
<i>Dont autres prestations de service</i>	26 000 €	31 000 €	5 000 €	19,23%
SPANC	92 000 €	31 000 €	-61 000 €	-66,30%
Subventions et primes d'épuration	330 000 €	200 000 €	-130 000 €	-39,39%
Autres produits de gestion courante	27 010 €	35 010 €	8 000 €	29,62%
Atténuation de charges	500 €	500 €	0 €	0,00%
Produits financiers et exceptionnels	130 000 €	70 000 €	-60 000 €	-46,15%
RECETTES REELLES D'EXPLOITATION	12 691 010 €	12 366 510 €	-324 500 €	-2,56%
EPARGNE BRUTE	2 171 859 €	2 709 601 €	537 742 €	24,76%
Amortissement du capital de la dette	1 900 000 €	1 850 000 €	-50 000 €	-2,63%
EPARGNE NETTE	271 859 €	859 601 €	587 742 €	216,19%

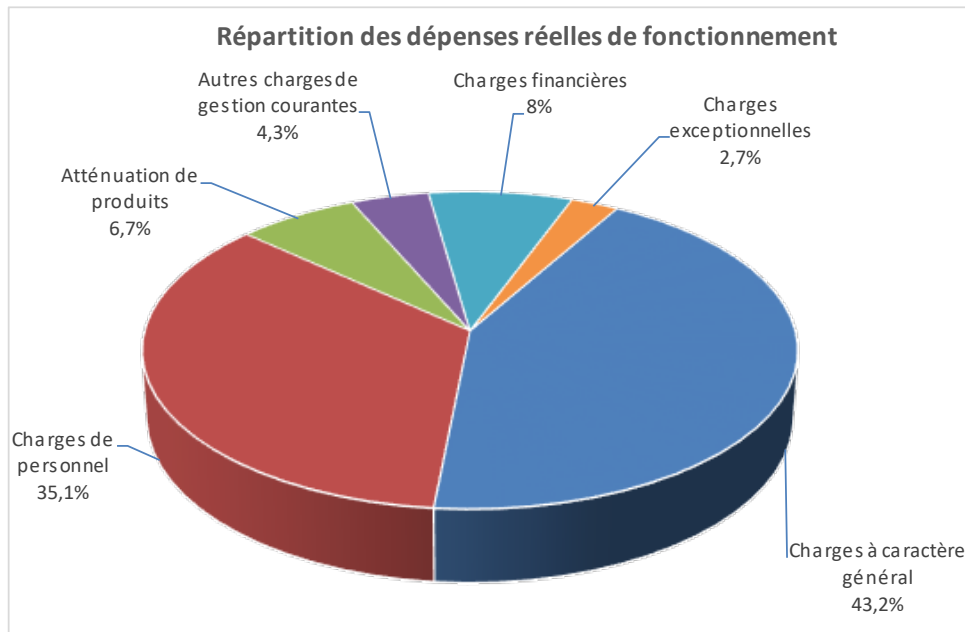
L'épargne nette augmente (+ 587 K€) en raison principalement de l'ajustement à la baisse des dépenses d'énergie qui permettent d'absorber la baisse des recettes de fonctionnement (ventes d'eau et subvention de l'agence de l'eau).

2. Les dépenses d'exploitation

Il est proposé d'arrêter le montant des dépenses de fonctionnement à 13,3 M€. Il se décompose de la manière suivante :

- Des charges réelles de fonctionnement pour 9,6 M€.
- Des amortissements pour un montant de 3,6 M€.

- Un virement à la section d'investissement de 44 K€.



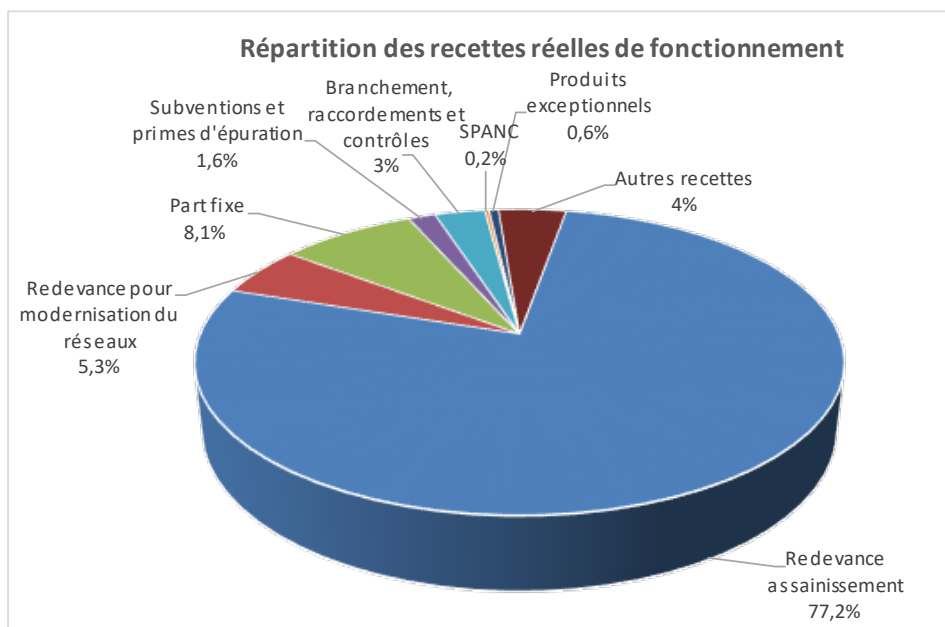
Les principales évolutions sont les suivantes :

- baisse des dépenses d'énergie – 819 K€. A l'instar des autres budgets, le budget primitif 2023 a été construit dans un contexte de prix de l'énergie hauts et volatiles et de renouvellement de marchés. Les prévisions budgétaires 2024 sont basées sur les dépenses 2023 et les marchés en cours.
- hausse des charges de personnel (+ 66 K€) dont + 20 K€ qui correspondent à la diminution du flux de personnel avec le budget de l'eau.
- Baisse des charges financières (- 80 K€).
- Augmentation de la participation au SMGPAP (+ 30 K€).

3. Les recettes d'exploitation

Les recettes d'exploitation sont estimées à 13,3 M€. Elles se décomposent de la manière suivante :

- Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 12,3 M€.
- Les opérations d'ordre pour un montant de 935 K€.



Les principales recettes :

	BP 2023	BP 2024
Redevances assainissement collectif	9 700 000 €	9 550 000 €
Part fixe assainissement	985 000 €	1 000 000 €
Redevance pour modernisation du reseau	640 000 €	650 000 €
Subventions et primes d'épuration	330 000 €	200 000 €
Produits exceptionnels	130 000 €	70 000 €
Autres recettes de fonctionnement	906 010 €	896 510 €

Les principales évolutions sont :

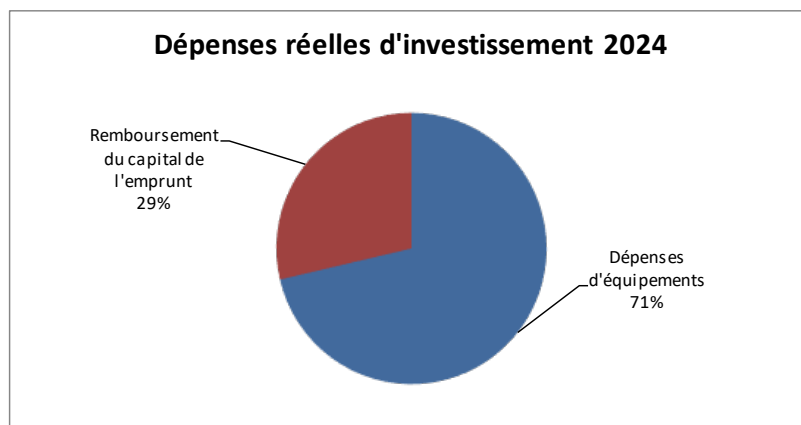
- Baisse des produits issus de l'exploitation du réseau d'assainissement en parallèle de la baisse des consommations constatées sur l'eau (- 135 K€).
- Baisse des subventions et primes d'épuration (- 130 K€) en raison de la poursuite de la baisse des financements de l'agence de l'eau.

4. Le programme d'investissement

En 2024, les dépenses d'investissement inscrites au budget primitif s'élèvent à 6,4 M€.

Les trois quart de ces dépenses seront consacrées à l'amélioration du réseau et du service rendu aux usagers (4,6 M€).

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
Dépenses d'équipements	5 850 500 €	4 600 800 €	-1 249 700 €	-21,36%
Remboursement du capital de l'emprunt	1 900 000 €	1 850 000 €	-50 000 €	-2,63%
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	7 750 500 €	6 450 800 €	-1 299 700 €	-16,77%



Les grands axes des opérations d'équipement 2024 :

Dépenses d'investissement		BP 2024
Réseau		2 391 600 €
extension réseau		1 290 000 €
travaux branchements		468 000 €
renouvellement réseau		213 600 €
travaux divers		155 000 €
achat et mise à niveau des tampons égouts		125 000 €
contrôle et investigation réseau		75 000 €
matériels réseau et d'autosurveillance du réseau		45 000 €
études diverses		20 000 €
STEP		1 607 000 €
Travaux STEP Belfort		428 000 €
Travaux autres sites		474 000 €
Groupe électrogène		450 000 €
Matériels de traitement		250 000 €
études diverses		5 000 €
Divers		270 500 €
Véhicules dont engins spécialisés		250 000 €
Matériels mobiliers et petits équipement		20 500 €
Etudes et logiciels		185 500 €
Acquisition de logiciels		160 000 €
Mise à jour des plans de réseau et mission SPS		25 500 €
Eaux claires parasites		146 200 €
ECP Bavilliers		100 000 €
Diagnostics schémas directeurs		36 200 €
Etude secteur Strolz		10 000 €
TOTAL		4 600 800 €

Les principales dépenses portent sur :

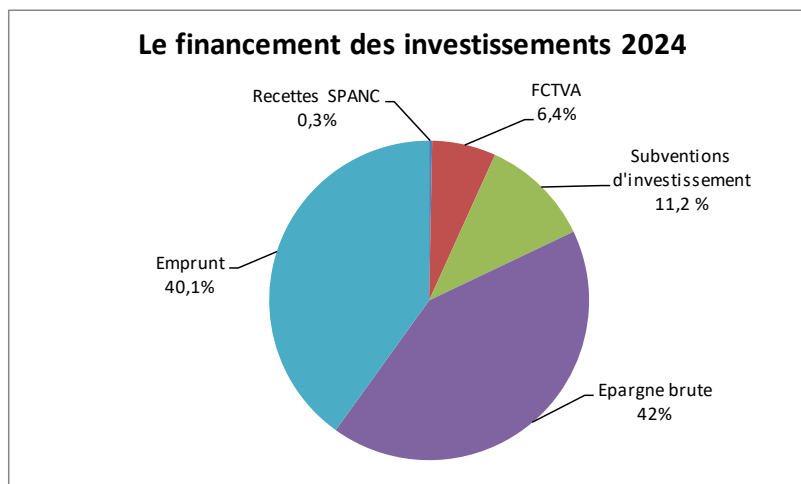
- Les travaux sur les réseaux pour 2,3 M€ dont des travaux de renouvellement des conduites d'eaux usées, d'extension des réseaux et des travaux de branchement chez des particuliers.
- Les travaux sur les STEP pour 1,6 M€ dont 450 K€ pour l'acquisition d'un groupe électrogène à hydrogène.
- L'acquisition de véhicules pour 250 K€.
- La poursuite de la réduction des eaux claires parasites pour 146 K€.

5. Le financement du programme d'investissement

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
Recettes SPANC	24 000 €	20 000 €	-4 000 €	-16,67%
FCTVA	600 000 €	416 000 €	-184 000 €	-30,67%
Subventions d'investissement	100 288 €	720 046 €	619 758 €	617,98%
Epargne brute	2 171 859 €	2 709 601 €	537 742 €	24,76%
Emprunt	4 854 353 €	2 585 153 €	-2 269 200 €	-46,75%
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	7 750 500 €	6 450 800 €	-1 299 700 €	-16,77%
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	7 750 500 €	6 450 800 €	-1 299 700 €	-16,77%

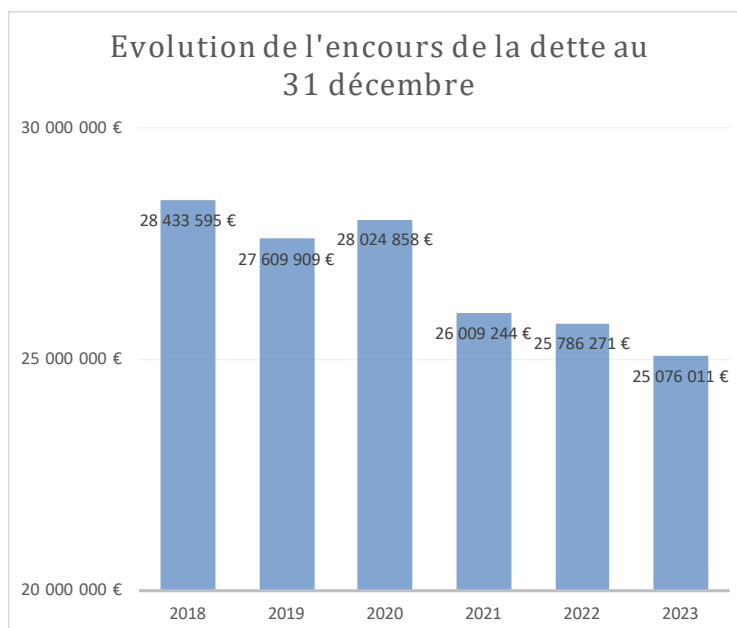
Le financement du programme d'investissement 2024, nécessite un recours à un emprunt de 2,5 M€.

Cette ressource est complétée par des subventions en hausse de 619 K€ et un FCTVA en baisse de 184 K€.



6. L'encours de la dette

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette au 31 décembre	28 433 595 €	27 609 909 €	28 024 858 €	26 009 244 €	25 786 271 €	25 076 011 €



L'encours de la dette au 31 décembre 2022 est de 25 M€ en baisse par rapport à l'année précédente.

BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LES ERRUES

Seront contactées en 2024 sur ce budget, les opérations de remboursement des échéances d'emprunts mais aussi le solde des stocks de terrains restant suite aux ventes opérées en 2023 et qui marquent la fin du lotissement des Errues.

La participation du budget principal en section d'investissement est estimée à 41 K€ toutes sections confondues. Le budget supplémentaire permettra d'intégrer le résultat 2023 et de rembourser l'emprunt dédié au lotissement.

Le budget est assujéti à la TVA. Les sommes figurant ci-dessous s'entendent donc « hors taxe ».

L'équilibre général

Le budget du lotissement artisanal Les Errues s'établit à 83,2 K€.

Présentation simplifiée du Budget Primitif 2024

Section de fonctionnement

Recettes

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
75 Autres produits de gestion courante	0	40 843	40 843	NC
Recettes de gestion courante	0 €	40 843 €	40 843 €	NC
Recettes réelles de fonctionnement	0 €	40 843 €	40 843 €	NC
042 Opérations d'ordre (stocks)	612 600	0	-612 600	-100,00%
043 Opérations d'ordre (section de fonctionnement)	8 100	7 400	-700	-8,64%
Recettes d'ordre	620 700 €	7 400 €	-613 300 €	-98,81%
Total recettes de fonctionnement	620 700 €	48 243 €	-572 457 €	-92,23%

Dépenses

	BP 2023	BP 2024	Evolution	
			en valeur	en %
Dépenses de gestion courante	0 €	0 €	0 €	NC
66 Charges financières	8 100	7 400	-700	-8,64%
Dépenses réelles de fonctionnement	8 100 €	7 400 €	-700 €	-8,64%
042 Opérations d'ordre (stocks)	604 500	33 443	-571 057	-94,47%
043 Opérations d'ordre (section de fonctionnement)	8 100	7 400	-700	-8,64%
Dépenses d'ordre	612 600 €	40 843 €	-571 757 €	-93,33%
Total dépenses de fonctionnement	620 700 €	48 243 €	-572 457 €	-92,23%

Section d'investissement

Recettes

		BP 2023	BP 2024	Evolution	
				en valeur	en %
	Total des recettes d'équipement	0 €	0 €	0 €	NC
16	Emprunts et dettes assimilées	43 100	1 557	-41 543	-96,39%
	Total des recettes financières	43 100 €	1 557 €	-41 543 €	-96,39%
	Total des recettes réelles d'investissement	43 100 €	1 557 €	-41 543 €	-96,39%
040	Opérations d'ordre (stocks)	604 500	33 443	-571 057	-94,47%
	Recettes d'ordre	604 500 €	33 443 €	-571 057 €	-94,47%
	Total des recettes d'investissement	647 600 €	35 000 €	-612 600 €	-94,60%

Dépenses

		BP 2023	BP 2024	Evolution	
				en valeur	en %
	Total des dépenses d'équipement	0 €	0 €	0 €	NC
16	Emprunts et dettes assimilées	35 000	35 000	0	0%
	Total des dépenses financières	35 000 €	35 000 €	0 €	0%
	Total des dépenses réelles d'investissement	35 000 €	35 000 €	0 €	0%
040	Opérations d'ordre (stocks)	612 600	0	-612 600	-100,00%
	Dépenses d'ordre	612 600 €	0 €	-612 600 €	-100,00%
	Total des dépenses d'investissement	647 600 €	35 000 €	-612 600 €	-94,60%

L'encours de la dette

	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Encours de la dette au 31 décembre	577 500 €	542 500 €	507 500 €	472 500 €	437 500 €	402 500 €

